
Rapport sur le Collège Royal de Nantes.

Numéro d'inventaire : 1979.09125

Auteur(s) : Ambroise Rendu

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1816

Description : Feuille à l'en-tête de la Commission de l'Instruction publique.

Mesures : hauteur : 259 mm ; largeur : 205 mm

Notes : Ambroise Rendu est Inspecteur Général de l'Université à partir de 1808. De 1817 à 1830, il est substitut du procureur général près la cour royale de Paris. En 1841, il reconstitue la faculté de théologie et fonde le "cercle catholique". Rapport sur le collège royal de Nantes dont l'état inquiète beaucoup messieurs Rendu et Daburon, inspecteurs généraux.

Mots-clés : Rapports d'inspection

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Commission de l'Instruction publique.

Nantes, ce 20 juij 1816.

Monsieur le Comte,

après avoir longtemps & mûrement réfléchi sur les résultats des diverses expériences que nous avons eues avec les diverses autorités de Nantes, avec nous en particulier, Monsieur le Comte; après avoir entendu plusieurs pères de famille environnés de l'opinion publique; après avoir vu nous même le déplorable état au languit & s'éteint surtout le collège royal de cette ville, nous nous sommes déterminés à rédiger quelques dispositions, qui nous paraissent commandées par la nécessité, indiquées par le vœu des honnêtes gens, & conformes aux vrais intérêts des familles & de la société.

Nous désirons vivement que vous vouliez bien prendre connaissance de ces dispositions & de leurs motifs, & nous faire savoir si vous êtes d'avis que nous allions en avant, si vous jugez à propos, Monsieur le Comte,

D'en parler à Messieurs les membres du Conseil général du
département, nous serions doublement heureux d'avoir leur
opinion sur cette grave & importante opération. nous nous
fournirons aux autorités, parce que nous avons déjà appris
de leurs dispositions à l'égard du Collège royal, à présupposer
que cette opinion serait conforme à celle des magistrats les
plus recommandables, que nous avons consultés avec empressement
& confiance.

Nous attendons votre réponse, Monsieur le Comte,
à l'hôtel des étrangers.

Nous vous prions d'agréer l'hommage de
notre haute considération.

Les inspecteurs généraux

Benjamin Lacombe

